



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 22 MARS 2021

P.V. N° 115  
Dossier N° 7

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le décret n° 2011-174 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

VU la circulaire d'application n° RDFB1220789 C du 25 mai 2012,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'évolution de la protection sociale complémentaire des agents du SDIS 77,

VU l'avis de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours en date du 19 mars 2021,

VU l'avis du Comité technique en date du 22 mars 2021,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'ajourner la délibération sur le lot n° 1 de la convention de participation : garantie complémentaire Santé pour les agents actifs et retraités du SDIS 77 ;
- ✓ D'approuver les éléments du dossier de consultation pour le lot n° 2 : prévoyance.

La Présidente du Conseil d'administration

**Isoline GARREAU**